



À LA UNE
VIE ASSOCIATIVE

Entrez dans la danse !

La dernière édition de l'enquête « La France associative en mouvement » est parue. Nul doute que les choses bougent aux différents coins de l'Hexagone. Décryptage des principales tendances.

Création d'associations. Entre septembre 2018 et août 2019, environ 72 000 associations ont été créées en France, avec un détachement du nombre de créations observé sur le mois d'août ainsi qu'un redressement dès septembre et un nombre qui reste élevé en juillet. La grande diversité des objets associatifs est également à noter : au cours des trois dernières années, 24,1 % des associations ont été enregistrées sous le thème principal de la « culture », 17,1 % sous « sports », 11,7 % sous « loisirs », 7,8 % sous « social », 7,3 % sous « amicales – entraide », 5,7 % sous « éducation – formation », 5,4 % sous « économie », 4,8 % sous « santé », 4,2 % sous « environnement », etc. Par ailleurs, la carte de France au niveau départemental conforte le constat déjà ancien d'une densité de création croissante en direction du sud de la France. Attention toutefois à ne pas confondre « dynamique de création d'associations » et « dynamisme du tissu associatif ».

Bénévolat... Près de 90 % des associations fonctionnent exclusivement avec des bénévoles. Pour autant, cette ressource humaine vitale « reste essentielle dans les 10 à 12 % d'associations employeurs ». En France, ce sont ainsi 19 millions d'individus (37 % des Français) qui donnent du temps pour les autres. Dans le détail, près d'un Français sur quatre donne gratuitement du temps à une association, soit environ 12,5 millions de personnes, et parmi elles, entre 5,2 et

5,4 millions de personnes agissent sur un mode hebdomadaire. En trois ans, la proportion des Français donnant du temps gratuitement à une association a légèrement faibli (de 25 % à 24 %). Par ailleurs, une « fracture associative » est observée entre les Français adhérant à une association qui ne possèdent aucun diplôme (30 %) et ceux titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur (60 %).

... et volontariat. Le secteur associatif est sans conteste le principal acteur pour l'accueil des jeunes en engagement de service civique (81 %), la part de jeunes accueillis étant quant à elle de 62 % – celle-ci étant en baisse par rapport à 2014 qui comptait 87 % de jeunes, ou encore 2016 qui en comptait 66 %. À ce sujet, il apparaît que très peu d'associations « sont ou ont été accompagnées » pour le recrutement et le suivi de personnes en service civique (3 % des associations sans salarié, 7 % des associations employeurs) et que la volonté d'accompagnement est manifeste.

Emploi dans les associations... En 2018, la masse salariale a peu évolué dans le secteur associatif (+1,3 %) pour atteindre près de 40 milliards d'euros. Le salaire moyen annuel par personne dans ce même secteur est de 21 700 euros en 2018, contre 21 200 euros en 2017 (+2,4 %). Autre information marquante, 8 000 employeurs associatifs ont disparu depuis 2015, dont environ 4 300 employeurs pour la seule année 2018. Le total des associations employeurs est ainsi désormais de 159 370. 2018 constitue également une année inédite en termes d'effectifs salariés : un coup d'arrêt est porté à leur croissance observée globale-

ment depuis 2008. Le recul de 1 % en la matière représente environ 17 000 emplois de moins par rapport à 2017. Pour autant, le secteur associatif compte environ 1 837 300 salariés, soit près d'un dixième des effectifs salariés de l'ensemble du secteur privé.

... et les fondations. Depuis 2011, le nombre de fondations employeurs a augmenté de 33 %, soit une hausse d'environ 450 établissements, avec un total de 1 774 en 2018. Le nombre de salariés a pour sa part augmenté de 25 % sur la même période, pour atteindre les 92 200 en 2018. Une hausse de la masse salariale a également été enregistrée depuis 2017 : elle représente 2,7 milliards d'euros (+4 %).

Moral des dirigeants associatifs. La situation financière apparaît cette année un peu moins préoccupante pour les responsables associatifs (58 % étant satisfaits contre 54 % en 2018), bien que 9 % se trouvent dans une situation très difficile (125 000 associations). La situation « jugée bonne ou très bonne », d'une part, concernant le bénévolat est en recul de 5 % pour atteindre les 44 % en 2019 (contre 49 % en 2018) et, d'autre part, concernant la situation générale de l'association, est en légère augmentation (68 % en 2019). Toutefois, les sujets d'inquiétude demeurent pour les responsables associatifs, s'agissant essentiellement du niveau des ressources humaines bénévoles disponibles pour les activités, du renouvellement des dirigeants bénévoles, de la situation financière et de l'évolution des politiques publiques.

E.B.

[Recherches & Solidarités, « La France associative en mouvement », 17^e éd., oct. 2019]